Prix du médicament : l’approche de Louardi fait l’unanimité…

Compte Test - 2012-11-07 16:50:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministre de la santé El Houssaine Louardi a convié le mercredi 7 novembre 2012 les représentants des pharmaciens, les représentants de L'industrie pharmaceutique, les représentants des médecins, les journalistes et de nombreuses personnes-ressources pour assister à une conférence de presse au sujet du dossier des prix des médicaments.

Dans son allocution, le ministre de la santé a souligné avec acuité, l'engagement de tous les intervenants ainsi que leur sens de la responsabilité. Ces deux éléments ont permis, trois mois durant, d'asseoir un climat serein et propice à l'élaboration d'un projet commun inédit.

Ceci a aussi été rendu possible grâce aux efforts de médiation fournis par le président du CNOM Dr Moulay Tahar Alaoui, par Dr. Alaoui Belghiti , Directeur des Hôpitaux, par Dr. Abdelmoumen Mahli directeur du LNCM et par Dr Abdelhakim Zalim, Chef de Division de la pharmacie.

Tous ces efforts ont permis la baisse du prix de 320 médicaments ainsi qu'un accord de principe pour élaborer à courtterme un arrêté prévoyant des mécanismes pour optimiser la régulation des prix des médicaments au Maroc.

Tout au long de son discours, le ministre de la santé a rappelé tout l'intérêt que nous avons à préserver le tissu industriel pharmaceutique ainsi que le maillage actuel des officines qui constitue un élément clef dans la prise en charge des malades, y compris dans les régions les plus enclavées du Royaume.

L'intervention du ministre a ensuite fait place à l'intervention du Dr. Moulay Tahar Alaoui ainsi que celles des représentants de toutes les composantes du secteur. Ces derniersont unanimement salué l'approche du ministre de la santé tout en formulant des doléances qui devraient permettre à ce secteur d'améliorer sa contribution dans la prise en charge des malades.

On ne peut que féliciter l'apport de tout à chacun et particulièrement les représentants des officinaux qui n'ont ménagé aucun effort pour dépasser leur différends et préserver les intérêts des officinaux dont la précarité n'est plus un secret pour personne.

Cliquez sur le lien pour écouter le discours complet du ministre: Lien